



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## électricité et gaz

Question écrite n° 103510

### Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la forte progression de la facture énergétique à laquelle doivent faire face les familles. Déjà plus de 3,4 millions de ménages se trouvent déjà confrontés à une situation de précarité liée à la part croissante de leur budget consacré à l'énergie, rappelant qu'en cinq ans, le prix de l'électricité a augmenté de 20 % et celui du gaz de près de 60 % ; cette évolution, qui ne cesse de s'accélérer, ne semble pas inquiéter le Gouvernement qui donne toujours son autorisation pour procéder aux réévaluations tarifaires. Ainsi, après une hausse de 3 % des tarifs de l'électricité le 1er janvier 2011, celle du prix du gaz de 5 % vient de nous être annoncée à compter du 1er avril 2011 ; parallèlement, on assiste à une envolée sans précédent des prix des carburants. Certes un observatoire de la précarité énergétique vient d'être installé mais, face à l'urgence qu'il y a à venir en aide aux ménages moyens et modestes, elle lui demande de lui préciser les dispositions que le Gouvernement entend adopter rapidement en faveur de ces derniers.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103510

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mars 2011, page 3024

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)